

1917, et le chap. 19 autorise les municipalités à fournir des secours aux victimes de l'explosion.

Au Nouveau-Brunswick, le chap. 4 confère aux municipalités le pouvoir de prélever des fonds pour venir en aide à la cité d'Halifax et le chap. 41, crée une Commission de Travaux Manuels pour s'enquérir du besoin de classes d'enseignement manuel et établir des écoles de cette nature. La loi modifie et refond les lois antérieures concernant le téléphone et autorise les municipalités à construire et exploiter des réseaux téléphoniques municipaux. En vertu des prescriptions de la Loi des Pensions aux Mères de la Saskatchewan (chap. 68), le gouvernement peut subvenir, totalement ou partiellement, aux besoins d'une veuve et de ses enfants; il peut, de plus, ordonner à une municipalité de payer une pension n'excédant pas \$3 par semaine pour chaque enfant. Le chap. 11 de la Colombie Britannique autorise le paiement, jusqu'à la fin de l'année 1923, d'une prime sur le fer en gueuse s'élevant à \$3 par tonne de fer provenant du minerai extrait des mines de la province et à \$1.50 par tonne de fer provenant de minerai produit en dehors de la province. Le chap. 20 confère au gouvernement le pouvoir de créer des tribunaux pour enfants, par application de la Loi sur l'Enfance coupable. Le chap. 69 permet une attribution proportionnelle des terres provinciales, sur leur demande, aux acquéreurs qui n'en ont pas intégralement payé le prix.

**Législation uniforme.**—Dans plusieurs provinces, on a favorisé la création de commissions, composées de membres du barreau, pour promouvoir l'uniformité dans la législation provinciale. Les commissaires nommés par les provinces, auxquels s'adjoindront des délégués de l'Association du Barreau Canadien, formeront une conférence nationale des commissaires provinciaux, qui examinera spécialement la législation provinciale et la législation commerciale. Des lois à cet effet ont été passées dans l'Île du Prince-Edouard (chap. 3) au Nouveau-Brunswick (chap. 5) et dans la Colombie Britannique (chap. 92).

#### PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1918.

**Désastreuse explosion à Halifax.**—Dans la matinée du 6 décembre 1917, une collision survenue dans le port d'Halifax entre un vaisseau affecté au ravitaillement de la population belge, l'"Imo", et un vaisseau français, le "Mont Blanc", chargé de puissants explosifs, détermina l'explosion de cette cargaison, qui eut des résultats désastreux pour la cité d'Halifax et la ville voisine de Dartmouth (Nouvelle-Ecosse). Jamais pareille catastrophe n'avait été éprouvée au Canada; ce fut l'un des pires désastres que le continent américain ait subi. Une grande partie d'Halifax, principalement le quartier nord, fut entièrement détruite et 1,500 personnes furent tuées; 25,000 autres n'avaient plus de foyer. Les pertes matérielles atteignirent \$20,000,000. De grosses chutes de neige survenues immédiatement après la catastrophe et qui se prolongèrent durant trois jours environ, ajoutèrent aux souffrances de la population sans abri. Des secours furent promptement envoyés à Halifax de toutes les parties du Canada, ainsi que des États-Unis, et des souscriptions ouvertes en faveur des vic-